



Carte des Servitudes d'Utilité Publique
échelle : 1 : 5000



Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 16 mai 2024,
La Maire



CONSERVATION DU PATRIMOINE

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques

- ★ Edifices inscrits ou protégés : Eglise Saint Denis de Mondrainville et église de Grainville-sur-Odon
- ▨ Périmètres de protection des abords des édifices

UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS

I4 - Servitude relative à l'établissement de canalisations électriques

- Ligne du réseau électrique haute tension - Ligne HTB à 90KV - Agneaux - Caumont - Bocage - Dronnière.

PT2 - Servitudes liées aux télécommunications

- ▨ Protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

T5 - Circulation aérienne

- ▨ Servitudes aéronautiques de dégagement